

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2019

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Série sciences et technologies du management et de la gestion

Durée de l'épreuve : 2 heures 30 - Coefficient : 2

Le candidat ou la candidate doit répondre à toutes les questions de la 1^{re} partie.
10 points

Le candidat ou la candidate traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{de} partie.
10 points

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT

La feuille **annexe page 13** est à rendre avec la copie d'examen.

PREMIÈRE PARTIE

Questions (10 points)

- Histoire (5 points)

1. Justifiez l'affirmation suivante : « La fin de la guerre froide favorise le réveil des nationalités » en vous appuyant sur un exemple.
(2 points)
2. Indiquez un leader nationaliste ayant mené son pays à l'indépendance en précisant l'État représenté.
(1 point)
3. Choisissez, parmi les dates suivantes, deux dates-clés qui correspondent à une évolution de la fonction présidentielle sous la V^e République.
Justifiez le choix des deux dates retenues : 1962, 1981, 1986 et 2000.

(2 points)

- Géographie (5 points)

4. Parmi les propositions suivantes, choisissez celles qui caractérisent une aire de puissance :
 - a) Une superficie étendue à l'échelle d'un continent.
 - b) De l'élevage intensif.
 - c) La présence d'une mégalopole.
 - d) Un territoire marginalisé.
 - e) Un poids démographique de plusieurs centaines de millions d'habitants.
 - f) La présence d'une ou plusieurs interfaces très intégrées dans la mondialisation.

(2 points)

5. Avec un figuré de votre choix, localisez et nommez sur la carte en annexe page 13 :
 - un type de flux qui caractérise le processus de mondialisation ;
 - un passage stratégique des routes de la mondialisation.

(2 points)

6. À partir d'un exemple, illustrez la présence française dans le monde.

(1 point)

SECONDE PARTIE

Le candidat ou la candidate traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n°1 / Sujet d'étude : l'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

Document 1 : un mois avant le 1^{er} tour des élections présidentielles en France en 2017

Emmanuel Macron et Marine Le Pen devancent largement leurs concurrents dans les sondages à un mois de l'élection présidentielle en France.

Le 23 avril prochain, 46,6 millions d'électeurs français résidant dans l'Hexagone et 1,3 million vivant ailleurs dans le monde sont appelés aux urnes pour le premier tour de l'élection présidentielle. Les deux candidats qui arriveront en tête au soir du 23 avril s'affronteront lors d'un deuxième tour de scrutin qui aura lieu deux semaines plus tard, soit le 7 mai. L'élection présidentielle sera suivie, les 11 et 18 juin, par des élections législatives qui permettront de renouveler les 577 membres de l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement.

L'enjeu principal de cette élection présidentielle est le suivant : qui affrontera Marine Le Pen (Front national, FN) au deuxième tour ? La qualification de la candidate populiste d'extrême droite pour la bataille du 7 mai semble, en effet, acquise, si l'on en croit les enquêtes d'opinion. Si ces dernières sont justes, elle pourrait affronter Emmanuel Macron (En marche, EM), qui face à une candidate qui prône le repli national, le rejet de l'Europe et le refus de l'immigration, se pose en défenseur de l'ouverture, en partisan de l'Union européenne et en réformateur qui fera entrer la France dans le XXI^e siècle. On le voit, le clivage société ouverte/société fermée semble en passe de supplanter le clivage gauche/droite lors du vote.

Emmanuel Macron et Marine Le Pen prospèrent sur la crise du système partisan, sur l'affaiblissement et le discrédit dont font l'objet les hommes politiques issus des deux « grands » partis que sont le Parti socialiste (PS), au pouvoir depuis cinq ans en France, et les Républicains (LR) et qui pourraient être absents du deuxième tour de l'élection présidentielle, ce qui ne manquerait pas de déboucher sur une large recomposition de la scène politique française.

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut IFOP entre les 21 et 24 mars dernier, Emmanuel Macron arriverait en tête du premier tour de scrutin le 23 avril prochain avec 26% des suffrages devant Marine Le Pen, qui recueillerait 25% des voix. Le candidat de la droite du gouvernement François Fillon (Les Républicains, LR) obtiendrait 18% des suffrages. À gauche, Jean- Luc Mélenchon devancerait, avec 13% des voix, le représentant du Parti socialiste, Benoît Hamon, qui obtiendrait 10,50% des voix. Si l'intérêt des électeurs est fort, le niveau d'indétermination et d'indécision est également important. Un tiers des personnes interrogées (35%) indique qu'elles pourraient encore changer d'avis. Enfin, 37% des interviewés affirment qu'ils ne se rendront pas aux urnes.

Source : *Extrait de fondation Robert Schuman, Observatoire des élections en Europe*, 23 avril 2017.

Document 2 : les taux de participation aux élections françaises depuis 1959

Présidentielles		Législatives		Régionales		Municipales		Européennes	
Année scrutin	Taux de participation	Année scrutin	Taux de participation	Année scrutin	Taux de participation	Année scrutin	Taux de participation	Année scrutin	Taux de participation
1965	84,8%	1978	83,2%	1986	77,93%	1959	74,8%	1979	60,7%
1969	77,6%	1981	70,9%	1992	68,6%	1965	78,2%	1984	56,7%
1974	84,2%	1986	78,5%	1998	57,7%	1971	75,2%	1989	48,8%
1981	81,1%	1988	65,7%	2004	63,25%	1977	78,9%	1994	52,7%
1988	83,4%	1993	69,2%	2010	48,77%	1983	78,4%	1999	46,8%
1995	78,4%	1997	68%	2015	54,16%	1989	72,79%	2004	42,8%
2002	71,6%	2002	64,4%			1995	69,4%	2009	40,6%
2007	83,8%	2007	60,4%			2001	67,4%	2014	43%
2012	79,5%	2012	57,22%			2008	66,5%		
2017	76,2%	2017	46,17%			2014	63,55%		

Source : tableau élaboré à partir des données du site <https://www.france-politique.fr/election-politique.htm> et de l'article https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/03/30/l-abstention-en-hausse-depuis-1958-la-presidentielle-toujours-mobilisatrice_5103297_4355770.html

Questions :

1. Comment a évolué la participation des Français aux différentes élections (document 2) ?
2. Montrez la place particulière de l'élection présidentielle (documents 1 et 2).
3. Quel est le rôle des instituts de sondages ? (document 1)
4. Montrez que la dernière élection présidentielle transforme la vie politique française (document 1).

Exercice 2 / les femmes dans la société française

Document : femmes et travail en France

Stable depuis le début du XX^e siècle, la population active s'est brusquement gonflée à partir des années 1960, ce qui correspond à l'arrivée sur le marché du travail des enfants du baby boom et à la hausse de l'activité féminine salariée. Avant cette date, les politiques familiales privilégient « la natalité contre l'activité ». [...] Entre 1968 et 1975, les femmes contribuent pour les trois-quarts à l'accroissement de la population active. En huit ans, un million de travailleuses arrivent sur le marché [...]. La hausse est manifeste pour les mères de deux enfants, et même de trois enfants. Plusieurs explications peuvent être avancées. Le besoin de main-d'œuvre, nous l'avons vu. La politique familiale, qui incite les mères à rester au foyer : les allocations familiales ne sont pas revalorisées et l'allocation de salaire unique dépérit¹. La reprise d'activité coïncide avec la baisse de la fécondité. Les salaires féminins, en augmentation, sont plus attractifs. L'aspiration à la mobilité sociale joue son rôle : un double salaire permet d'accéder au « confort moderne ». Le travail salarié représente aussi une forme d'indépendance pour les femmes qui veulent échapper à l'étouffement domestique. Enfin, il y a un « effet de scolarité » (croissance des diplômées) mais la féminisation des professions qualifiées date surtout des années 1980. Depuis 1975, le taux d'activité masculine diminue (72% en 1975, 64% en 1989), tandis que celui des femmes augmente (41% en 1975, 46% en 1989) et ce malgré la crise. Entre 1975 et 1998, alors que la population active masculine reste stable, la population active féminine augmente de trois millions. Les femmes représentent 44,3% de la population active en 1998. En quelques décennies, c'est un changement considérable et que l'on prédit irréversible qui s'est produit. Le travail féminin est devenu la norme, la femme au foyer l'exception. [...]

En France, la CGT [Confédération Générale du Travail] lance une campagne pour l'égalité des salaires et réalise une large union de la gauche sur le principe de la promotion professionnelle des femmes. La mobilisation syndicale et féministe, après Mai 1968, conduit à un renforcement de la législation égalitaire. Les conventions collectives devront respecter le principe « à travail égal, salaire égal ». La loi du 11 juillet 1975 interdit toute discrimination fondée sur le sexe, « sauf motif légitime », pour réprimer notamment le refus d'embaucher sur le sexe ou la situation de famille. On commence alors à mesurer les effets de la crise sur l'emploi féminin. Les discriminations s'aggravent. En mars 1981, le taux de chômage des femmes est de 9,5%, celui des hommes de 4,9%. François Mitterrand propose le partage du travail d'une manière égalitaire, la réduction à 35 heures pour toutes et tous, et s'insurge contre le temps partiel pour les femmes.

Élu en mai 1981, il crée un ministère des Droits de la femme confié à Yvette Roudy. La loi du 10 juillet 1982 donnant un statut professionnel aux travailleuses indépendantes à travers trois statuts possibles (collaboratrice associée, salariées du conjoint ou chef d'entreprise) est une avancée pour les droits de ces travailleuses invisibilisées en raison de leur statut matrimonial². Le 13 juillet 1983 est votée la loi sur « l'égalité professionnelle entre hommes et femmes », qui devait mettre la France au

¹ Son taux reste inchangé depuis 1946. Au 1^{er} janvier 1978, cette allocation disparaît.

² Mais dix ans plus tard, lors d'un bilan effectué, seulement 20% des femmes concernées ont choisi l'un de ces trois statuts.

diapason de l'Europe (directive de 1976). Elle interdit les discriminations à l'égard des femmes à l'embauche, dans la qualification, la classification, la promotion et le licenciement. Cette nouvelle loi comble un vide juridique qui rendait peu efficaces les précédentes lois. Elle définit le travail « de valeur égale³ » ; elle supprime le « motif légitime » ; elle favorise l'action en justice en autorisant les organisations représentatives dans l'entreprise à se substituer à la victime d'une discrimination pour agir, et protège la plaignante contre un licenciement consécutif à sa plainte. C'est à l'employeur désormais de prouver qu'il n'y a pas eu volonté discriminatoire. Outre son volet répressif (ici résumé), la loi vise aussi à promouvoir l'égalité des chances par des mesures particulières prises au seul bénéfice des femmes. [...]

L'évolution juridique (impulsée par la réflexion européenne) est considérable : on passe du principe de l'égalité des droits à celui de l'égalité du traitement [...]. Il ne s'agit plus de « protéger » les femmes, mais de combattre l'inégalité dont elles sont victimes. Une formation mieux adaptée, plus diversifiée, devrait garantir l'égalité des chances. [...] Dans les faits, les inégalités persistent et même s'aggravent entre les sexes.

Source : Christine BARD, *Les femmes dans la société française au XX^e siècle*, Armand Colin, 2004, p.216-217 et p.232-233.

Questions :

1. Décrivez la place nouvelle des femmes dans le monde du travail à partir des années 1960.
2. Relevez les raisons qui ont permis cette évolution.
3. Relevez au moins trois inégalités qui frappent les femmes dans le monde du travail.
4. Quels dispositifs législatifs sont mis en place pour défendre les droits des femmes dans le monde du travail ? Avec quels résultats ?

³ « Seuls sont considérés comme ayant une valeur égale les travaux qui exigent des salariés un ensemble comparable de connaissances professionnelles consacrées par un titre, un diplôme ou une pratique professionnelle, de capacités découlant de l'expérience acquise, de responsabilités et de charge physique ou nerveuse. »

Exercice 3 / Londres, ville mondiale

Document : Londres, le rayonnement de la ville-monde

La City of London « & Districts Partners⁴ », est la ville la plus peuplée du monde au XIX^e siècle : elle connaît à cette période un essor industriel et boursier fulgurant qui la conduit à inventer le métro, notamment. [...]

La fonction financière est prépondérante à Londres dès le XIX^e siècle. [...]

L'économie londonienne repose sur les services financiers – avec la City comme première place mondiale –, les technologies de l'information et de la communication, le tourisme. Cette prééminence financière crée des activités indirectes de conseil, d'audit et juridiques, attirant également les sièges sociaux des firmes multinationales ainsi que les acteurs du *high tech* – notamment.

Trois facteurs peuvent expliquer ces performances : tout d'abord, toute ville-monde doit disposer d'une fonction financière de premier rang. S'appuyer ensuite sur l'innovation, qui permet de développer des avantages compétitifs : produire un bien unique ou moins cher... Enfin, la stratégie économique doit être définie par une seule entité. Néanmoins, un autre élément pourrait intervenir : selon certains observateurs, la réussite londonienne, tiendrait à sa position géographique.

Un événement majeur, rebattra peut-être les cartes : le *Brexit*⁵, qui mobilise l'opinion publique et les gouvernants européens depuis 2015.

Si les analystes sont partagés, quant aux conséquences pour la City d'un tel « départ » – l'appartenance à l'UE [l'Union Européenne] étant vue alternativement comme l'une des raisons de l'attractivité financière ou susceptible de générer des bénéfices à long terme supérieurs aux préjudices à court terme, *via* les marchés émergents –, les sondages réalisés auprès des citoyens britanniques, indiquent que le *oui* et le *non* ne recueillent pas de majorité pour l'instant.

La City imprime « une identité » à la cité londonienne. Le *Square Mile* – autre nom d'un quartier londonien –, est le cœur historique de Londres. Il comporte de nombreux monuments emblématiques : la Cathédrale St Paul, la Tour de Londres, le *Tower Bridge*... Et abrite le *London Stock Exchange*, *Lloyd's of London* (marché de l'assurance), la *Bank of England* – auxquels il convient d'ajouter 500 banques et compagnies d'assurance environ. Architecturalement, les *buildings* de verre rencontrent les bâtiments historiques avec une certaine grâce.

Début 2014, une annonce venue d'outre-Manche, surprend : Londres serait devenue la ville la plus visitée du monde [...]. Selon l'office chargé de la promotion de Londres, London & Partner, 16 millions de touristes étrangers auraient foulé le sol de la capitale britannique en 2013.

Les premières « disputes » entre les deux villes [Paris et Londres], remontent au 19^{ème} siècle : Londres remporte l'édition 1851 de l'Exposition universelle, Paris, la suivante ; [...] 2012 : une vive querelle oppose les métropoles pour l'organisation des Jeux Olympiques et l'Exposition universelle de 2025, échauffe déjà les esprits. [...]

¹ Districts Partners : districts partenaires.

² Brexit : British Exit.

À l'heure de la globalisation, la concurrence s'invite partout. [...] La marque d'une ville se construit à travers un ensemble de signes qui forgent son identité : Londres s'illustre par ses bus à double étage, ses cabines téléphoniques rouges, ses taxis noirs... Un faisceau de signes qui s'inscrivent durablement dans les esprits : telle est l'ambition de *Best Big City* de Londres. »

Source : site Archigood, rubrique icônes urbaines, *Paris-Londres, les sœurs ennemies*, 27 mai 2017, <https://franckgintrand.com/2017/05/27/paris-londres-les-soeurs-ennemies/>

Questions :

1. Expliquez l'importance économique de la City.
2. Relevez deux éléments du rayonnement culturel de Londres à l'échelle internationale.
3. Démontrez que le paysage urbain de Londres traduit la puissance passée et actuelle du Royaume-Uni.
4. Montrez que Londres est en compétition avec d'autres villes mondiales.

Exercice 4 / Shanghai, ville mondiale

Document 1 : triomphante et exubérante Shanghai

Oubliée dans les années 1980, la ville chinoise n'est pas seulement l'incontournable destination business de l'Asie. Elle est devenue l'une des métropoles les plus dynamiques de la planète, une mégapole [...].

Dépassées, Bangkok et Hong-Kong. C'est désormais à Shanghai que ça se passe ! En un quart de siècle, la ville chinoise s'est muée en une métropole de 24 millions d'habitants à l'énergie bouillonnante ; un eldorado asiatique qui attire les nouveaux riches chinois happés par le tourbillon de l'argent et des dizaines de milliers d'expatriés venus y vivre leur Chinese dream.

On y bosse beaucoup, notamment dans le quartier d'affaires de Pudong. Grand comme sept fois La Défense, il s'étire par-delà le fleuve Huangpu aux eaux « café au lait ». Là où, dans les années 1990, il n'y avait que rizières et marécages, a poussé une jungle touffue de gratte-ciel aux étranges protubérances, qui hébergent conglomérats chinois et multinationales ; à l'image de la tour Jin Mao, recouverte d'écailles argentées, de l'Oriental Pearl Tower¹, en forme de bilboquet² géant ou de la nouvelle Shanghai Tower³, la plus haute tour de Chine, dont l'enveloppe extérieure de verre et d'acier s'enroule en spirale. Certaines ont aménagé un observatoire à leur sommet, parfois un bar, comme le Cloud 9 (à la tour Jin Mao) ; idéal pour oublier le stress d'une journée de travail.

C'est en taxi ou avec le métro, rapide et propre (mais il ferme à 22 h 30) qu'on rejoindra l'autre rive du Huangpu, là où bat le vrai cœur de Shanghai. En bordure du fleuve, le Bund fait face à Pudong. Chaque matin aux aurores, les habitants pratiquent le tai-chi sur cette longue promenade bordée de jolis bâtiments historiques aux inspirations victorienne, néoclassique, baroque ou Art déco. Le dimanche, elle est le lieu de rendez-vous des familles en goguette. Mais surtout, chaque soir, une jeunesse en mal d'Occident - vêtue dernier cri - vient se trémousser dans ses clubs et rooftops à la mode, comme le Bar rouge ou le Vue Bar de l'hôtel Hyatt, équipé d'un Jacuzzi ! Le Bund se découvre aussi lors d'une croisière sur le fleuve qui conduit jusqu'au Rockbund (le nord du Bund). On y visite le Rockbund Art Museum (art moderne), dans un ancien bâtiment des années 1930 réhabilité, comme un îlot de résistance.

Car à Shanghai, on ne réhabilite pas, on rase et on reconstruit ! Même si quelques lieux sont passés entre les mailles des bétonneurs. Le quartier de l'ancienne Concession française est l'un des rares « vestiges » de la ville tant fantasmée par Hergé dans *Le Lotus bleu*. Ses lilongs⁴ et les ruelles plantées de platanes abritent désormais bars branchés, boutiques trendy et galeries d'art, dans un esprit très « village » ; comme la Cité Bourgogne ou Xintiandi, devenu un haut lieu des nuits de Shanghai et le rendez-vous à la mode des expatriés.

Les Français adorent aussi errer dans les allées du Apac Yinyang Market. On y achète tout et n'importe quoi, des gadgets high-tech et beaucoup de contrefaçons. Quant aux grandes enseignes internationales, mais aussi certaines marques chinoises, comme la très tendance Metersbonwe⁵, elles envahissent la rue Nankin et East Nanjing Road, l'artère commerçante historique. Dans un déluge de néons colorés, un million et demi de personnes se bousculent chaque jour sur les trottoirs ! Et si Shanghai n'a pas encore la réputation de Tokyo ou Hong-Kong, elle attire désormais nos chefs étoilés, partis pour imposer une alternative à la bonne cuisine asiatique. On pourra donc

choisir [...] entre le Lyonnais Nicolas Le Bec (La Villa Le Bec-Bistro 321) ou encore Joël Robuchon qui y décline depuis deux ans son Atelier. [...] (Pour le séjour Luxe high-tech, il y a) le Four Seasons Pudong. Dans une tour de verre de Pudong, contemporain et hype avec ses couleurs gris marron et ses matériaux nobles, il n'en demeure pas moins cosy. Les chambres (avec de) larges baies vitrées dévoilent un panorama spectaculaire, avec une technologie de pointe. La piscine du 41^e étage, avec vue sur la skyline, est sublime ! [...] L'historique Fairmont Peace Hotel majestueux, (avec sa) rotonde Art déco, on y retrouve le charme d'antan, avec des équipements de pointe. (Ou bien) à l'Elégance Peninsula, au nord du Bund, le Peninsula dévoile 235 chambres au luxe discret (bois exotiques, laques noires) et une somptueuse piscine couverte Art déco rappelant le Shanghai des années 1930. [...]

¹ Le musée d'Histoire de Shanghai est situé dans la base de cet immeuble

² bilboquet : jouet formé d'un bâton sur lequel on doit enfiler une boule percée lancée en l'air et qui lui est reliée par une cordelette.

³ 632 mètres, soit deux fois la tour Eiffel.

⁴ lilong : allées étroites qui englobent des maisons traditionnelles en briques.

⁵ L'équivalent de l'enseigne Zara.

Source : Thierry BEAUREPÈRE, *Challenges*, jeudi 7 juin 2018 - p. 86-88-89.

Document 2 : les bâtisseurs de la Shanghai contemporaine



Venus de toute la Chine, attirés par « la promesse de Shanghai », les Mingong, ces ouvriers temporaires souvent non qualifiés et déracinés vivent dans des conditions modestes. Ils côtoient les nouveaux seigneurs de la Chine contemporaine qui peuplent les tours qu'ils ont sorties de terre.

© Photo Barthélémy Courmont

Source : <https://www.diploweb.com/Chine-Shanghai-megalopole-en.html>
28 septembre 2011

Questions :

1. Présentez, en justifiant votre choix, deux exemples de quartiers qui font de Shanghai une ville mondiale (document 1).
2. Comment la ville de Shanghai adapte-t-elle ses transports à son statut de ville mondiale (document 1 et 2) ?
3. Relevez les différentes catégories de populations que la ville de Shanghai attire et expliquez leurs motivations (documents 1 et 2).
4. Quelles transformations majeures marquent le paysage urbain de Shanghai (documents 1 et 2) ?

Annexe (à rendre avec la copie)

